



**PRÉFET  
DE LA HAUTE-  
SAVOIE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## Les travaux de réparation des dégâts suite aux intempéries du 14 et 15 novembre 2023 ont bénéficié du soutien financier de l'État

### Subvention de 8 952 €

#### Ici, l'État investit pour les réparations suite aux intempéries

Arrêté N° 2024-0119-DSIL-74-06-091 du 25 juin 2024

Portant attribution d'une subvention au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) 2024

Dépense subventionnable :  
91 433 €

Taux de subvention : 9,79 %

Subvention DSIL 2024 : 8 952 €

### Plan de financement

#### Coût des opérations : 91 433 € HT

- Travaux d'urgence berges du torrent  
Lieu-dit Cassioz
- Chemin d'accès du Coulairon
- Curage et nettoyage Ruisseau du  
Tour
- Enrochement Chemin du Tour

#### Financements :

- État DSIL 2024 : 8 952 €
- Commune de Megève :  
82 481 €